

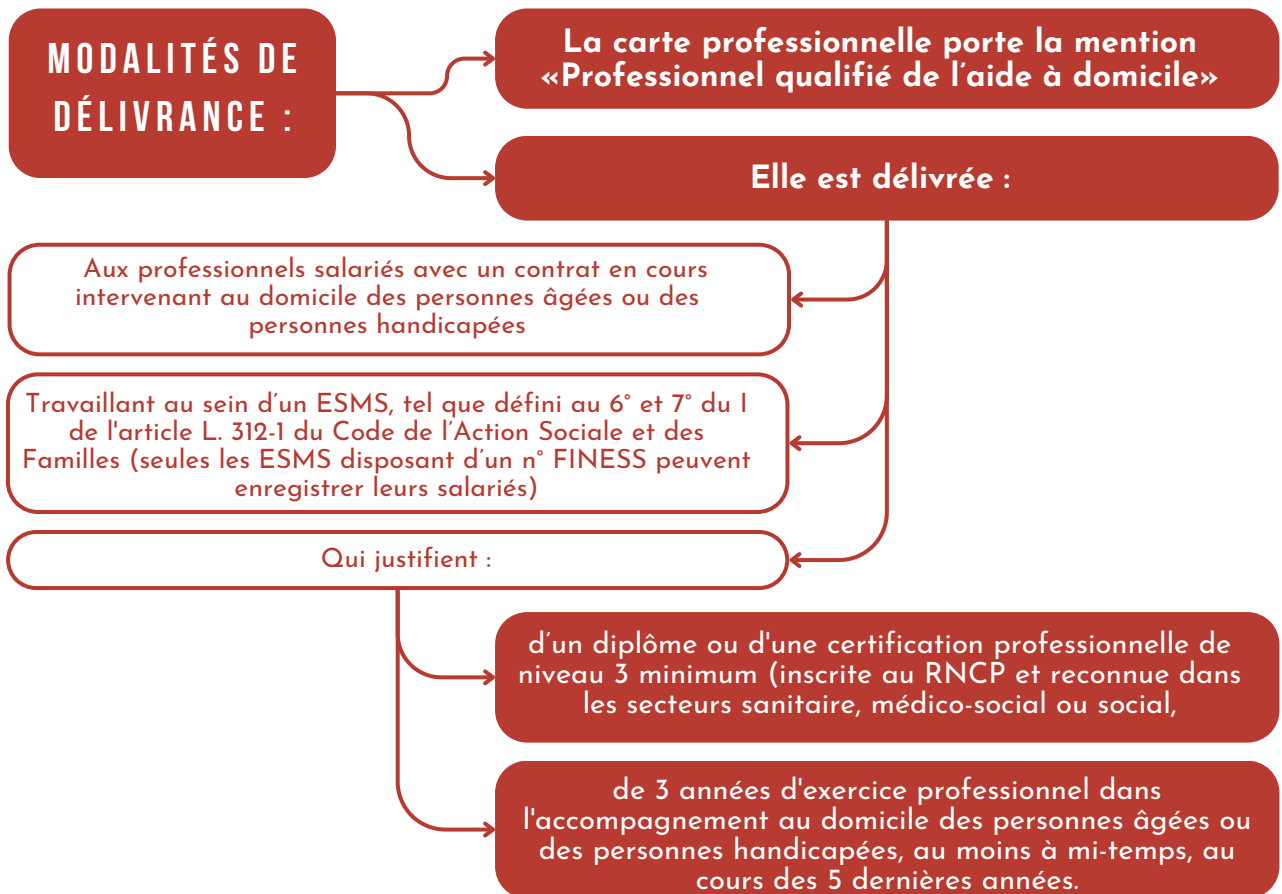
CARTE PROFESSIONNELLE DES PERSONNELS INTERVENANT AU DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES



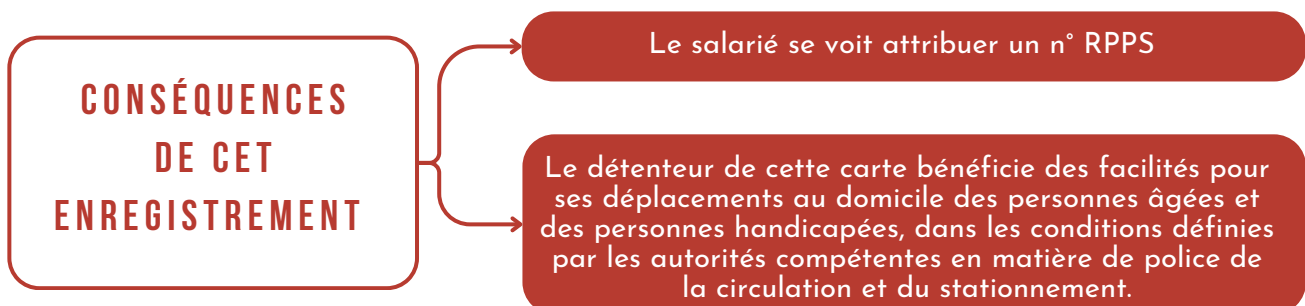
DÉCRET : LE DÉCRET N°2024-1246 DU 30 DÉCEMBRE 2024 RELATIF À LA CARTE PROFESSIONNELLE MENTIONNÉ À L'ARTICLE L.313-1-4 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES A ÉTÉ PUBLIÉ AU JO LE 31.12.2024.

Le texte entre en vigueur le 01.01.2025 et précise les conditions d'éligibilité de la carte professionnelle, instaurée par l'article 19 de la loi du 8 avril 2024 portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir et de l'autonomie.

Il précise également les modalités de délivrance de cette carte et les facilités résultant de cette détention.



C'est l'employeur qui est responsable de l'enregistrement du salarié par la collecte, la vérification et la mise à jour de ces données (dont la fin du contrat de travail) dans le répertoire RPPS+ : Cliquez => [Portail d'enregistrement RPPS+](#)



La carte est générée via un moyen d'identification électronique sécurisé, conformément à l'article L. 1470-3 du CSP.

Plus précisément, il s'agit d'une carte virtuelle e-CPS disponible à partir de l'application e-CPS, téléchargeable par le salarié grâce au n° RPPS+ qui lui est attribué.

MODE OPÉRATOIRE :

SE RENDRE SUR LE PORTAIL RPPS + :

[HTTPS://ESANTE.GOUV.FR/PRODUITS-SERVICES/PORTAIL-RPPS-PLUS](https://esante.gouv.fr/produits-services/portail-rpps-plus)

Accédez au Portail RPPS+



Officine



Domaine du Médico-social



Domaine sanitaire

Bienvenue sur le portail RPPS+ à destination des autorités d'enregistrement

Que voulez-vous faire ?

Voir la liste des demandes

Voir les demandes

Traiter les demandes d'enregistrement en cours

0 demandes à traiter

Voir les demandes

Ajouter l'enregistrement d'une nouvelle personne

Ajouter un enregistrement

Modifier un enregistrement existant

Modifier un enregistrement

SÉLECTIONNER «ENREGISTREMENT D'UNE NOUVELLE PERSONNE». A PARTIR DE LA COPIE DE LA CNI (QU'IL FAUDRA ENREGISTRER EN FIN DE PAGE) REMPLIR LES CHAMPS DEMANDÉS :

1. État civil 2. Coordonnées de contact 3. Situation d'exercice 4. Informations légales

État civil

Merci de bien vouloir vérifier l'exactitude des données d'état civil saisies. Ces données doivent correspondre obligatoirement aux données inscrites sur la pièce d'identité du professionnel (carte d'identité, passeport, carte de séjour ou acte de naissance). Ces données ne pourront être modifiées ultérieurement.

Civilité *

Civilité

Sexe *

Sexe

Nom de naissance *

Nom de naissance

Prénom (saisissez tous les prénoms de l'état civil) *

Prénom

[Cliquez sur l'enregistrement d'une nouvelle personne.](#)

Pièce d'identité *

Pour sécuriser votre authentification, nous vous demandons de charger une copie en couleur de votre carte d'identité recto-verso ou de votre passeport (format JPEG, JPG ou PDF).

↑

Glisser et déposer les fichiers ici

ou

Télécharger les fichiers

Valider

PUIS RENSEIGNER LES CHAMPS SUR LE RÔLE
ET MODE D'EXERCICES DU SALARIÉ :

Profession 1

Nom d'exercice : ZARELLA

Prénom d'exercice : MAUD

Modifier

Situation d'exercice n° 1

Établissement : 920022367
CASA AUTONOMIE

Profession : Responsable de secteur

Rôle : Encadrement et organisation de
l'accompagnement
social/médico-social

Mode d'exercice : Libéral, indépendant, artisan,
commerçant

Date de prise de fonction : 15 NOVEMBRE 2015

Date de fin de fonction : Non renseigné

Modifier la situation

Fermer la situation



FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DE SERVICES À LA PERSONNE

FESP - 67 rue blomet - 75015 Paris - T +33(0)1 53 85 40 80 - www.fesp.fr